

Association ADDSCA Association départementale pour la Défense et la Sécurité des Cyclistes de l'Aveyron
Délégation départementale de l'AF3V pour l'Aveyron
17 rue Maurice Bompard 12000 Rodez
Daniel Siffray, Président

Association Deux Pieds Deux Roues

Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V
Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes
5 av. F. Collignon 31200 Toulouse
Julien Savary, Vice-Président
j-savary@wanadoo.fr -tel : 06 33 59 03 35

Toulouse, le 20 Septembre 2016

À Monsieur Jean-Marie Lacombe
Président de la Communauté de Communes Conques-Marcillac

Objet : Demande de prolongation de l'itinéraire cyclable « Au fil du Lot » (Véloroute de la vallée du Lot V86) de la Communauté de Communes de la vallée du Lot jusqu'au village de Grand-Vabre (4km)

Monsieur le Président,

Depuis 2014, la Communauté de Communes de la Vallée du Lot est en train de créer un itinéraire cyclable sécurisé le long du Lot, en rive gauche, appelé « Au fil du Lot » et annoncé comme reliant Bouillac à Grand-Vabre, en passant par Boisse-Penhot, Livinhac-le-Haut, Flagnac, le pont de Port d'Agrès, Saint-Parthem (chemin en bord du Lot jusqu'à Le Roux, puis piste forestière à flanc de colline).

Cette « Véloroute » de bonne qualité sera un élément de la Véloroute de la Vallée du Lot (V86) grand axe régional et national, que l'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot soutient et promeut depuis 2001.

Le dernier tronçon en cours de nivellement s'arrête, à ce jour, à la route de Murat, limite avec l'ancienne commune de Grand-Vabre, aujourd'hui commune de Conques-en-Rouergue.

L'intérêt de ce projet est de rejoindre le village de Grand-Vabre en longeant le Lot et en utilisant, au-delà du carrefour avec la route de Murat, successivement : 1- une piste forestière existante (1,7km) ; 2- le chemin rural goudronné existant entre Le Bac, La Laure et le pont de la RD229 (2,3km).

L'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), et l'ADDSCA qui soutiennent ce beau projet porteur de développement touristique pour la vallée, demandent à la Communauté de Communes Conques-Marcillac d'aménager sur son territoire les 4 kms de Véloroute nécessaires pour qu'elle atteigne le village de Grand-Vabre :

=1- en améliorant la piste forestière entre la route de Murat et le Bac (1,7km), avec pose d'un revêtement en enduit gravillonné identique à celui posé par la CCVL ;
=2- en signalant comme Véloroute les 4kms situés sur la commune de Conques-en-Rouergue ,avec des panneaux semblables à ceux installés par la CCVL;

Ces travaux réalisés par la Communauté de Communes Conques-Marcillac peuvent recevoir des co-financements de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de l'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot.

Cette Véloroute améliorera les conditions de vie des habitants, et favorisera le développement touristique des communes et cantons situés le long de la vallée (hébergements, restauration, services, ...).

Nous espérons que vous réaliserez ces travaux, et que vous lancerez aussi l'étude de la liaison Grand-Vabre-Conques, et au-delà de la boucle Conques-vallée du Dourdou-Espalion.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Daniel Siffray, Président
Association départementale pour la Défense et la Sécurité des Cyclistes de l'Aveyron- Délégation départementale de l'AF3V pour l'Aveyron

Julien Savary, Vice-Président
Association Deux Pieds Deux Roues Délégation régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées

PJ : photo du début de la piste forestière conduisant à Grand-Vabre via Le Bac, au carrefour avec la route de Murat (limite St-Parthem-Conques-en-Rouergue)

Copie à :

M. Bernard Lefebvre, Maire de Conques-en-Rouergue
M. Michel Reynes, Maire de Saint-Parthem
M. Jean-Claude Couchet, président de la Communauté de Communes de la vallée du Lot
M. Christian Teulié, Conseiller Départemental du canton Lot et Dourdou
Mme Michèle Buessinger, Conseillère Départementale du canton Lot et Dourdou
M. Jean-Claude Luche, Président du Conseil Départemental de l'Aveyron
Mme Carole Delga, Présidente du Conseil Régional de la Région Occitanie



Le début de la piste forestière conduisant à Grand-Vabre via Le Bac, au carrefour avec la route de Murat (limite St-Parthem-Conques-en-Rouergue)- Photo : 13 sept 2016-